



## **MAISON DE RETRAITE *Lucie Aubrac***

12, rue de l'hôpital 71250 SALORNAY sur GUYE

Tél : 03.85.59.44.45 / Fax : 03.85.59.45.56

Courriel : ehp.ad.salornay@wanadoo.fr

Site internet: <http://www.ehp.ad-salornay.fr>

### **CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 18 JANVIER 2011**

**Résidents présents:** Madame DESROCHES Juliette, Présidente, Madame DELHOMME Marie, Monsieur FERRERO Raymond, vice président, Mr FUMET Raymond, Mme GUEBEY Christiane, Melle JACQUET Gisèle, Melle JACQUET Simone, Mme MAHOT Odette, Mme SAVIN Jeanne, Melle SEGAIN Yvonne

**Familles et proches des résidents présents :** Madame Sylviane BERNARD, Madame ESPINOSA Colette, Madame LEBLANC Suzanne, Monsieur RAPHANEL Gilbert, Madame Odile RENAUD, Madame SZYMKOWIAK Françoise

**Professionnels présents:** Madame AUBERGET Claudie, Madame BARRAS Christiane, Madame BROSELIN Sylvie, Monsieur CHEVIGNARD Bruno, Monsieur COCHON Aurélien, Madame DEJOU Françoise, Madame DUROUSSET Jacqueline, Madame PERNIN Nathalie

**Représentant le Conseil d'Administration :** Monsieur Jean-Luc FONTERAY, maire et Conseiller général

☞ Début de la séance à 15 H 40

#### **1. Présentation des Tarifs 2011 (voir affichages)**

Le directeur indique que cette année, tout à été fait pour réduire le reste à charge des résidents (très légère augmentation des prix de journées, prise en charge totale des soins, consultations, radio, kiné, laboratoires et médicaments).

#### **2. Prise en charge et coût des médicaments :**

Plusieurs questions ont été abordées concernant cette prise en charge et leur coût :

☞ **Est-ce que les médicaments prescrits par les médecins référents des résidents sont des médicaments génériques ?** Monsieur CHEVIGNARD précise que l'établissement est en train d'élaborer à la demande des autorités, une liste de médicaments qui devraient être prescrits préférentiellement par les médecins traitants en raison de leur meilleur rapport coût/efficacité. Il précise que Monsieur Le Dr Georges sera

recruté dans l'établissement à compter du mois d'avril 2011 et qu'une de ses multiples missions sera de poursuivre ce travail en lien avec ses confrères. Cette liste comporte des médicaments génériques.

Le Docteur Georges aura également comme mission d'étudier la situation pour les médicaments non remboursés.

☞ **Est il possible de demander au médecin prescripteur s'il y a vraiment une nécessité de prescrire un médicament ou un produit de confort qui n'est pas remboursé ?** La réponse est oui : les familles ont tout à fait le droit de se renseigner directement auprès du médecin de leur parent ou leur proche.

Monsieur CHEVIGNARD, précise que l'établissement prend intégralement à sa charge les médicaments tous les médicaments inscrits au tableau de remboursement de la sécurité sociale même s'ils sont partiellement remboursés par la Sécurité Sociale. La prise en charge des médicaments par l'établissement fait toujours partie de l'expérimentation qui a été reconduite pour deux ans.

### **3. Information de l'instauration d'un nouveau décret et d'un arrêté concernant l'activité des professionnels de santé intervenants dans l'établissement :**

Le législateur a voté un texte visant à établir des relations conventionnelles écrites entre les professionnels de santé libéraux et les EHPAD où ils exercent. Un « contrat type » sera transmis par l'établissement aux médecins et Masseurs kinésithérapeutes pour qu'il soit signé d'ici le 31 mars 2011.

Ce document a pour but de bien préciser les engagements de part et d'autre afin de rendre le meilleur service coordonné aux résidents.

### **4. Projets animation 2011 :**

\* Françoise DEJOU, animatrice et également Présidente du Club de l'Espérance précise que le Club de l'Espérance prend en charge mensuellement le coût d'une animation proposée au sein de notre établissement.

\* Christiane BARRAS , responsable de la Restauration indique que des repas à thèmes seront organisé régulièrement, le prochain repas a thème sera le « Bouchon Lyonnais ».

\* Un vide grenier se déroulera dans l'enceinte de l'établissement le dimanche 17 Avril 2011 de 9 h à 18 h 00 au profit du club

\* La kermesse annuelle aura lieu cette année le dimanche 04 Septembre 2011 : thème « DISCO ».

\* Un voyage est en cours de préparation pour l'automne 2011.

L'équipe d'animation adresse un grand merci aux bénévoles du Club de l'Espérance ainsi qu'aux proches des résidents qui leurs apportent de l'aide et du soutien tout au long de l'année. De plus elle invite toute personne à rejoindre le club pour faire partager leurs dons et leurs passions.

## 5. Evolution du service Restauration :

Ce Service de Restauration a récemment évolué en « Pôle Hôtelier » grâce à la réorganisation du service avec :

- Création d'une petite équipe de 3 agents de service restauration qui se relayent pour les 3 repas de la journée : Mmes Dany BADET, Annie DUPAQUIER et Sylvie LIPONNE. Ces trois agents ont bénéficié d'une formation avec un maître d'hôtel afin de pouvoir répondre et servir au mieux aux attentes et aux besoins des résidents pour le bon déroulement des repas. Elles sont habillées en tenue de restaurant (pantalon noir et chemisier blanc) et dirige la salle de restaurant. Elles transmettent également au service de restauration les appréciations des résidents sur la qualité des repas, sur les plats qui ont été moyennement appréciés, etc.
- Mise en fonction de deux nouvelles salles à manger situées dans le nouveau bâtiment à proximité des cuisines. Il y a une salle à manger qui permet l'accueil des invités extérieurs et une autre réservée pour les résidents qui désirent prendre leur repas en comité restreint. Actuellement, il n'y a que 7 résidents qui se restaurent dans cette salle à manger qui a la capacité d'accueillir 12 personnes.
- Mise en place d'un libre service du petit déjeuner : Les résidents ont la possibilité de se servir eux-mêmes s'ils le désirent. Le cas échéant l'agent d'hôtellerie servira le résident directement à sa table sans qu'il ait besoin de se déplacer.

Une réflexion sur l'amélioration de la décoration des tables est en cours avec Projet d'acquisition de nouvelle vaisselle et nouveaux équipements de cuisine.

### Deux commissions de menus sont programmées tous les mois :

\* une première commission constituée d'un agent de la cuisine avec certains agents du personnel est fixée tous les premiers mardis du mois

\* une deuxième commission constituée d'un agent de la cuisine, d'un résident et d'un membre de la famille des résidents ou l'un de leur proche est fixée tous les mercredis de chaque mois.

Il est rappelé que ces commissions de menus sont ouvertes à toutes et à tous si vous désirez y participer il suffit d'en informer l'administration ou la responsable des cuisines.

Les menus sont adaptés individuellement aux pathologies des résidents.

☞ Une petite remarque du CVS: La température des plats mixés est parfois trop élevée.. Il faudrait encore améliorer la qualité du service le soir au dîner.

### Autres Questions :

☞ **Concernant l'entretien du linge :** Serait-il possible d'améliorer quelques points au niveau du linge ?

- le rangement du linge dans le placard : suspendre les robes et non les plier
- Ne pas laisser entasser le linge sur les chaises : soit le ranger dans le placard ou le donner en lingerie

La service de lingerie nous informe que le linge délicat est lavé à 20 ° avec de la lessive liquide et que les serviettes de toilettes ainsi que les gants de toilettes sont lavés à 80 degrés.

Une commission lingerie se réunira prochainement pour améliorer la distribution du linge.

**La séance est levée à 16 h 50 en se poursuivant par le partage d'une collation**

La Présidente,

Juliette DESROCHES